

## NOTE

**concernant la politique d'internationalisation des Maisons des Sciences de l'Homme (MSH) et du Réseau national des Maisons des sciences de l'Homme (RNMSH)**

### **GROUPE DE REFLEXION SUR LA POLITIQUE D'INTERNATIONALISATION DES MSH ET DU RNMSH <sup>1</sup>**

**COMPOSITION DU GROUPE :** *Jacques COMMAILLE (coordinateur des travaux du Groupe), Claude CONDE, Gilles DEWAILLY (Secrétaire Général du RNMSH), Gerhardt HEINZMANN, Hubert JAYET, Anna KRASTEVA, Rolf G. RENNER, Geneviève ROBERT (Secrétaire Générale de la MSH Poitiers et chargée de mission sur l'international pour le RNMSH), Pierre ROUILLARD, Nélia ROULOT, Caroline SIMON, Philippe VENDRIX*

Dans un contexte où l'internationalisation de la recherche française devient un enjeu de premier importance, sinon même vital pour son avenir, il est impératif que le dispositif MSH-RNMSH porte une attention particulière à l'un des cinq « i » constitutifs des principes directeurs de sa politique scientifique et élément spécifiant de sa mission au sein du potentiel français des sciences humaines et sociales : celui qui concerne l'*internationalisation*. Une telle mobilisation s'impose d'autant plus que le dispositif MSH-RNMSH est exposé à une sorte de *double bind* : il représente une part importante du potentiel national de recherche en SHS et, à ce titre, doit être un acteur influent de la politique d'internationalisation ; il ne dispose plus de moyens spécifiques qui lui étaient auparavant attribués par le Ministère de l'enseignement et de la recherche en vue d'avoir une politique incitative d'accueil de collègues étrangers dans les MSH.

Certes, la définition d'une politique d'internationalisation du dispositif MSH-RNMSH n'est pas simple à concevoir compte tenu de la complexité des configurations qui caractérisent ce dispositif. Ainsi la question préalable doit être posée de ce qui revient dans l'élaboration

---

<sup>1</sup> Ce Groupe mis en place à l'initiative de Michel Audiffren, président du RNMSH, s'est réuni les 30 septembre 2011 et 25 novembre 2011.

d'une politique d'internationalisation : aux différents laboratoires composant chaque MSH, aux universités ayant la tutelle des MSH, à chacune des MSH composant le RNMSH, au RNMSH lui-même. Il reste que, sans empiéter sur les prérogatives des tutelles concernées et des composantes relevant des MSH et du RNMSH, il apparaît souhaitable qu'une véritable coordination, **conçue comme complémentaire**, soit mise en œuvre afin que le dispositif MSH-RNMSH, qui représente un acteur important de la recherche SHS française, puisse devenir un **opérateur reconnu de la politique d'internationalisation** de cette dernière.

### ***Des éléments d'information***

Dans la perspective de la formulation de propositions pour une politique d'internationalisation, le Groupe de réflexion a considéré qu'il était indispensable de disposer d'informations susceptibles de servir de base à cette politique. Les membres du Groupe de réflexion ont ainsi pu *situer* leurs propositions en fonction des premiers résultats de l'enquête réalisée par Geneviève Robert (chargée pour le président du RNMSH d'une mission sur l'internationalisation) auprès des MSH afin **d'identifier leurs actions dans le domaine de l'internationalisation** (accueil de collègues étrangers, y compris dans le cadre d'accueils à « intensité invisible », missions de personnels de recherche MSH à l'étranger, coopérations scientifiques dans le cadre de projet ou de programmes internationaux....). La connaissance de ces premiers résultats (les premiers résultats détaillés de l'enquête sont fournis par ailleurs) permet de souligner que les développements préconisés par le Groupe de réflexion en matière d'internationalisation du dispositif MSH-RNMSH ne font que s'inscrire dans une **dynamique, une sensibilisation à l'international amorcée depuis leur création par les différentes MSH** et dont les premiers résultats confirment qu'elle est réelle et se confirme avec le temps. Par exemple, entre 2007 et 2010, l'augmentation sensible de projets de recherche portés par les MSH et impliquant des partenariats étrangers, le nombre non négligeable de projets de recherche internationaux portés par les laboratoires associés aux MSH et ayant bénéficié de soutiens divers de ces dernières (financier, au montage du projet, à la valorisation des résultats, etc.), la progression d'accueil de chercheurs étrangers, en nombre et en termes de mois/chercheurs, celle de séjours de collègues français appartenant aux MSH à l'étranger constituent des indicateurs particulièrement significatifs de ce processus de dynamisation de la politique d'internationalisation des MSH.

Les données fournies par cette enquête mériteraient certainement d'être complétées en comparant cette activité d'internationalisation des MSH avec **celle entreprise en la matière par les tutelles des MSH et par les partenaires du RNMSH**.

De même, une connaissance d'accords de coopération passés par certaines MSH avec des institutions étrangères pourrait être utile.

Enfin, il conviendrait de réaliser au plus vite un **inventaire précis des projets de création de MSH dans d'autres pays que la France**. De tels projets ont été évoqués pour ce qui concerne la Belgique (Université libre de Bruxelles), l'Algérie, le Maroc. Il est évident que l'élargissement du RNMSH par l'entrée de MSH étrangères permettrait la transformation du Réseau *national* des MSH en **Réseau européen ou international des MSH**, ce qui

contribuerait à renforcer son identité et la justification de son utilité en complément de celle des MSH et lui donnerait **plus de poids vis-à-vis des instances nationales ou européennes** (avec des perspectives éventuelles de financement aussi à ce dernier niveau).

### ***Des propositions***

-instituer le RNMSH comme un **opérateur de la politique d'internationalisation** des MSH ;

-instituer le RNMSH comme un **coordinateur d'une politique d'accueil de chercheurs étrangers** par les MSH en termes de bureaux et de résidence ;

-investir le RNMSH d'une **mission de prospection de moyens de financement** de projets et de programmes de recherche au niveau européen et au niveau international ;

-confier au RNMSH une mission de **promotion à l'étranger du dispositif MSH-RNMSH**, dont l'originalité tenant à la conception même des MSH et les potentialités qu'offre une mise en réseau méritent d'être fortement valorisés au regard de ce qui existe au niveau international, notamment par une amélioration sensible du **site Internet** (dont les informations devraient être actualisées en continu, qui devrait permettre une interactivité avec les visiteurs du site et enfin qui devrait être bilingue, français et anglais). Cette action de promotion devrait être complétée par la rédaction d'une **brochure** également bilingue, français et anglais. Quel que soit le support, la présentation des MSH et du RNMSH devrait comprendre une **cartographie : des dominantes scientifiques de chaque MSH, de la Région du monde ou du/des pays avec lesquels chaque MSH a des liens privilégiés, des services techniques ou plateformes technologiques dont dispose chaque MSH**. L'enjeu est ici de faire mieux connaître et d'**assurer l'attractivité du dispositif MSH-RNMSH au niveau international** grâce aux infrastructures dont disposent les MSH et à la capacité qu'a le RNMSH de faciliter les contacts avec plusieurs MSH lors d'un même séjour , ce qui peut aussi conduire, outre par des financements spécifiques consacrés à l'accueil d'étrangers, à ce que des chercheurs, des doctorants ou postdoctorants déjà bénéficiaires d'un soutien financier qu'ils auraient obtenus par ailleurs (*via* éventuellement une information régulière fournie, notamment sur le site sur les possibilités de financement de source nationales ou internationales) manifestent leur souhait de faire un séjour d'étude dans une MSH, celle-ci n'ayant à assurer que l'aménagement de bonnes conditions de travail ;

-investir le RNMSH d'une **fonction de soutien, de conseils, d'accompagnement pour la mise en place de projets de création de MSH à l'étranger et de suivi pour ce qui concerne ce que pourraient être des collaborations entre ces nouvelles MSH et le dispositif MSH-RNMSH**. Si, dans la plupart des cas, l'éventualité de création d'une MSH à l'étranger ne peut résulter que de coopérations entre une MSH particulière et des partenaires étrangers (de ce point de vue, il appartient à la MSH concernée d'adopter éventuellement une attitude pro-active, volontariste en la matière : prendre l'initiative de suggérer la création d'une MSH dans tel ou tel pays ou telle ou telle Région du monde) , il pourrait revenir ensuite au RNMSH d'intervenir suivant les deux options suivantes :

1-inscrire l'éventuelle création dans la politique d'internationalisation du RNMSH ;

2-assurer un travail de soutien et d'accompagnement à la création éventuelle d'une MSH à l'étranger, ceci à deux niveaux : un **soutien logistique** prenant la forme d'une étude de faisabilité sous la responsabilité du secrétariat général du RNMSH ; un **soutien scientifique** assuré par des directeurs de MSH et/ou des membres du Conseil scientifique du RNMSH , en termes d'aide à la définition d'une politique scientifique et institutionnelle en conformité avec les principes généraux au fondement des MSH et de son Réseau. De tels modes d'intervention pourraient impliquer si nécessaire la coordination entre plusieurs MSH françaises<sup>2</sup> ;

-confier au RNMSH le **suivi de la réalisation et du suivi d'une politique de mise en réseau de chaque MSH avec un pays en particulier** en veillant notamment aux complémentarités au niveau national entre ces différentes coopérations privilégiées par chaque MSH :

-confier au RNMSH une mission en vue du **développement d'échanges internationaux de doctorants et de postdoctorants** (par l'accueil de doctorants et postdoctorants étrangers dans les MSH et par l'envoi à l'étranger de doctorants et postdoctorants français relevant des MSH). L'accomplissement d'une telle mission devrait se faire en **coordination avec les Ecoles Doctorales** concernées ;

-permettre au RNMSH de **soutenir des opérations de formation à la recherche internationale comparative en SHS** destinées à des chercheurs en début de carrière (niveau postdoctorants ou équivalent), comme celle qui s'est déroulée récemment, et pour laquelle des suites sont envisagées au niveau régional, à l'initiative du *Economic & Social Research Council* britannique dans le cadre de son programme de formation des chercheurs (*Research Development Initiative* et avec un financement assuré par le RNMSH ;

-investir le RNMSH d'une **mission d'information et de recherche de coordination concernant les politiques d'accueil de chercheurs étrangers réalisées par d'autres structures**. Par exemple, pour ce qui concerne les accueils de chercheurs étrangers de haut niveau par les quatre instituts d'études avancées existant actuellement en France, ceci par le biais d'une coordination avec le *Réseau français des instituts d'études avancées* par ailleurs représentant les IEA français dans les réseaux européens et mondiaux d'instituts d'études avancées. Une telle collaboration telle qu'elle s'est déjà esquissée permet notamment d'informer les MSH (y compris celles qui ne sont pas sur les sites des IEA concernés) de la présence des chercheurs étrangers en vue de la participation éventuelle de ceux-ci à des séminaires dont des séminaires d'Ecoles doctorales, à des colloques ou en vue de coopérations scientifiques. Elle doit être d'autant plus envisagée que : *primo*, la montée en

---

<sup>2</sup> Le projet soumis par Gerhard Heinzmann en ce qui concerne la création d'une MSH en Grèce constitue de ce point de vue un cas de figure intéressant, en particulier parce qu'il suppose : une initiative issue d'un MSH en l'occurrence la MSH Lorraine, une coordination entre plusieurs MSH ayant compétence sur les champs de recherche concernés, une étude de faisabilité nécessitant un financement spécifique. Sur ce projet, voir la note de Gerhard Heinzmann.

charge de la politique d'accueil des quatre IEA actuels permettra d'accéder rapidement à un niveau de 750 mois chercheurs/an ; *secundo*, des IEA sont en cours de création ou en projet (en particulier Strasbourg et Toulouse) ; *tertio*, la volonté d'irriguer et de susciter des synergies avec l'environnement institutionnel (universités et centres de recherche) des IEA est de plus en plus affirmée (un projet LABEX 2 récemment déposé contient l'énoncé d'objectifs et des demandes de moyens allant dans ce sens) ;

-inciter à la **formulation et au soutien financier de projets inter-MSH comportant des collaborations internationales**, par exemple, des projets regroupant trois-quatre MSH et au moins trois partenaires étrangers. Les MSH et leurs partenaires financeraient à hauteur d'environ 10 Kg euros par partenaire, le RNMSH intervenant en donnant son aval sur le plan scientifique et un bonus financier.

### ***De l'exigence de moyens spécifiques***

Bien entendu, ces diverses actions en faveur d'une politique d'internationalisation exigent des **moyens supplémentaires** attribués au RNMSH :

- en termes de **financement** (notamment pour des opérations d'accueil de chercheurs étrangers et d'incitation et de soutien pour la mise en route de projets ou de programmes inter-MSH impliquant des partenaires étrangers) ;

-en termes de **personnel** : un poste devrait être affecté au RNMSH pour assurer la mise en œuvre et le suivi de ces actions sous la responsabilité des instances de gouvernance du RNMSH.